

4^e

CONGRÈS

des études sur le Moyen-Orient
et les mondes musulmans

28 juin - 2 juillet 2021



Atelier 11

Vive le Peuple ? Classes populaires et dominations au Maroc

Catégorie socio-économique hétérogène, les classes populaires font l'objet de nombreuses références dans les mobilisations marocaines et d'une attention inquiète des politiques publiques. Pourtant, cette centralité ne se reflète pas nécessairement dans l'intérêt des sciences sociales du politique. Partant de ce double constat, ce panel entend porter le regard sur la politique des gouvernés et les rapports populaires à différentes dominations. À partir d'enquêtes marocaines portant sur des artistes de rue, des serveuses de café, des pratiques successorales ou encore des mouvements protestataires, les interventions examineront le fonctionnement de rapports de domination à partir de l'expérience des catégories populaires.

On s'intéressera premièrement à l'exercice de la domination, qu'il s'agisse des différents rapports de pouvoir qui composent l'État (les classes populaires comme « populations » gouvernées) ou d'autres catégories sociales dominantes. Cette réflexion sera complétée par l'étude du populaire comme contrainte et comme ressource de mobilisation. Le panel portera, ensuite, sur les rapports de pouvoir, inégalités et asymétries qui se déploient au sein même des classes populaires. À partir de ces trois premiers axes, nous explorerons, enfin, comment ces différentes dominations contribuent à façonner et à transformer les significations associées à la catégorie des « classes populaires ».

Responsables : Yasmine Berriane (Centre Maurice Halbwachs, CNRS) et Frédéric Vairel (École d'études politiques, Université d'Ottawa)

Discutant : Frédéric Vairel (École d'études politiques, Université d'Ottawa)

Programme de l'atelier

Fadma Aït Mous (Université Hassan II, LADSIS)

«Dire sa condition sociale» ou comment des jeunes artistes de rue Casablancais expriment leur identité de quartier

Socialement parlant, les jeunes qui pratiquent les arts de rue à Casablanca sont issus de quartiers populaires et défavorisés. Ils utilisent les arts urbains comme moyen d'expression et de sortie de leurs « conditions » défavorables. À partir de l'exemple d'une troupe de théâtre casablancaise, théâtre de l'Opprimé (*Al Masrah al mahgour*), il s'agira de décrire les itinéraires des artistes membres de cette troupe, comment ils se définissent, comment ils disent leur quartier d'origine, comment ils revendiquent une certaine identité de « *wled cha'ab* » (fils du peuple) et comment cela se reflète dans leurs pratiques artistiques. En circulant dans plusieurs espaces urbains, ils naviguent entre plusieurs mondes sociaux aux codes différents (usage du français par exemple) mais retournent dans leurs quartiers d'origine (soit parce qu'ils y résident encore, soit pour rendre visite à leur famille). Ils s'y attachent et s'en émancipent en même temps. Il s'agira donc de voir comment la pratique de l'art, les espaces fréquentés, la circulation dans plusieurs mondes sociaux, leur permet une sortie de leur quartier et une évolution « momentanée » en termes de classes.

Sana Benbelli (Université Hassan II, LADSI)

Les serveuses de café à Casablanca ou comment occuper l'espace public à travers une activité informelle, subalterne et sous-rémunérée

Cette communication se base sur les résultats d'une recherche empirique menée à Casablanca sur les cafés comme nouveaux espaces de sociabilité féminine. Le café au Maroc est un espace masculin. Les métiers en relation avec cet espace sont restés longtemps dominés par les hommes, sauf pour quelques activités invisibles du back-office. Récemment, l'activité de service dans les cafés connaît une importante féminisation, surtout dans les cafés des quartiers populaires et périphériques où la norme de la masculinité est fortement dominante. Les serveuses engagées dans les cafés occupent une fonction subalterne car elles se situent en bas de l'échelle hiérarchique, soumises à la fois aux patrons et aux clients. La vulnérabilité institutionnelle et économique de leur activité (elles ne sont pas déclarées et généralement sous-payées) renforce leur soumission par l'imbrication des formes de dominations. Malgré cette situation, les serveuses arrivent à développer certaines formes de résilience. Ainsi, elles arrivent à occuper l'espace, à créer des relations et liens basés sur d'autres facteurs que celui de la séduction et surtout à féminiser l'espace en facilitant l'accès de clientes femmes.

Soraya El Kahlaoui (Ghent University, MENARG)

El Cha'ab Yourid ! Retour sur le mouvement du 20 février et son implantation dans les quartiers populaires de Casablanca

C'est dans un contexte urbain marqué par une coupure socio-spatiale très nette entre des populations marginalisées fragmentées et une élite politique d'opposition de classe moyenne qui a bénéficié des ouvertures « démocratiques » des années 2000, que va émerger en 2011, le mouvement du 20 février (M20F) revendiquant une démocratisation du régime. Le pari du mouvement du 20 février était d'arriver à décrocher une sphère contestataire cantonnée jusqu'ici à une société civile institutionnalisée pour démocratiser le politique. En prenant la rue, le mouvement du 20 février s'est fixé pour objectif de rallier les masses populaires afin de porter la formulation d'un projet collectif qui se voudrait démocratique et social. Ce pari n'a pas été aisé à tenir, et pour une bonne partie, on aurait pu croire en 2011, que ce pari avait été perdu.

Dans cette communication, nous souhaitons revenir sur les limites du M20F en partant d'une étude sur la difficile pénétration du mouvement au sein des classes populaires. Nous focaliserons en particulier notre analyse sur les tactiques mises en place par certains militants du M20F pour faire advenir l'idée d'aller manifester au sein des quartiers populaires de Casablanca. En effet, au niveau urbain, ce mouvement est venu cristalliser toutes les contradictions politiques des frontières spatiales en mettant en lumière toutes les difficultés pour un mouvement politique « démocrate » de faire le choix stratégique de prendre la « rue des quartiers populaires ». Ainsi, à travers une analyse de la ségrégation spatiale existante à Casablanca entre les quartiers de classes moyennes et les « quartiers populaires », nous verrons comment, en 2011, la création d'un espace de lutte collectif a été difficile à mettre en œuvre.

Kholoud Milani (LADSI, Université Hassan II)

L'héritage entre la norme religieuse et la pratique sociale : étude sur les classes populaires

Partant de l'écart observé entre le registre juridique relatif aux lois organisant les transmissions au Maroc et les pratiques des acteurs liées à l'héritage, cette présentation portera sur la manière dont les lois d'héritage issues de la « charia » sont contournées pour permettre à la progéniture d'hériter des parts égales du patrimoine familial, ou pour prendre des dispositions protégeant les filles ou le conjoint survivant (notamment l'épouse). Selon leur appartenance sociale, les acteurs développent des stratégies spécifiques pour contourner des lois qui ne répondent plus à leur aspiration d'égalité entre leurs enfants, filles et garçons et notamment dans le cas de *ta'sib*. Or, contrairement à ce que certaines études ont pu montrer, le contournement ne concerne pas seulement les classes sociales aisées. En nous basant sur les résultats d'une enquête quantitative réalisée au sein du tribunal social de Casablanca en 2017, nous montrerons

qu'au sein des classes populaires, des stratégies de contournement spécifiques comme la donation, la donation aumônière ou « *omra* » sont très fréquemment utilisées. Des professionnels du droit comme les « *adouls* » jouent un rôle central dans la conception et la réalisation de ces stratégies de contournement, et ce tant au moment de la recherche de conseils qu'au moment de l'enregistrement des actes de donation.